

Pour des candélabres polyvalents au service de la mobilité électrique

Le postulat invite la Municipalité à étudier la possibilité d'installer des points de recharge pour véhicules électriques sur des candélabres publics. Cette solution, déjà adoptée dans d'autres villes européennes, permettrait de multiplier les points de charge dans les quartiers denses, en complément des bornes rapides, tout en optimisant les infrastructures existantes

Pour répondre aux objectifs de transition énergétique, le développement de la mobilité électrique est une priorité pour de nombreuses villes, y compris Lausanne. Cependant, l'un des freins majeurs à l'adoption des véhicules électriques reste l'accès à des infrastructures de recharge accessibles, particulièrement pour les habitants des quartiers denses qui ne disposent pas de places de stationnement équipées.

Dans plusieurs grandes villes européennes, comme Londres, Berlin ou Amsterdam, une solution innovante a été mise en place : transformer les candélabres publics en points de recharge pour véhicules électriques. Il en existe même un exemple à Aigle. Cette initiative permet d'optimiser les infrastructures existantes, de réduire les coûts liés à l'installation de nouvelles bornes et de limiter l'impact visuel dans l'espace public.

<https://www.siemens.com/uk/en/company/topic-areas/sustainable-energy/smart-ev-charging-infrastructure-for-cities.html>

Certes la puissance des points de recharge installés sur des candélabres est limitée, ce qui les rend inadaptés à une recharge rapide ou pour des trajets longue distance.

Néanmoins, cette solution constitue une alternative d'appoint intéressante, permettant de multiplier les points de charge pour des recharges régulières ou nocturnes, répondant ainsi aux besoins des citoyens dans leur usage quotidien. Elle encourage également le recours à des véhicules moins lourds et dotés de batteries plus petites.

Inspirée par ces expériences, Lausanne pourrait étudier l'opportunité d'introduire cette technologie pour répondre aux besoins de ses habitants, tout en contribuant à ses engagements environnementaux, et ainsi se positionner comme une ville pionnière dans l'innovation durable.

Conclusions

Le postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de convertir des candélabres publics en points de recharge pour véhicules électriques, et notamment :

1. D'évaluer la faisabilité technique et économique de cette solution sur le territoire lausannois.
2. De définir un ou plusieurs quartiers propices à une phase pilote, afin d'en tester les bénéfices et les éventuelles limites.
3. De collaborer avec des partenaires spécialisés et des villes ayant déjà mis en œuvre ce type de projet.

Lausanne, le 19.11.2025

Olivier Marmy

